

“Fit for 55”, la stratégie climatique européenne

La Commission européenne a dévoilé mercredi dernier son projet pour le climat. Celui-ci se nomme « Fit for 55 » en référence à l'objectif de l'Union européenne de réduire ses émissions carbone de 55 % d'ici 2030.

Lors de la conférence de presse de présentation, Ursula von der Leyen (Présidente de la Commission) a déclaré « L'Europe est le tout premier continent à présenter une architecture verte complète : nous avons l'objectif, et désormais la feuille de route pour l'atteindre ».

La Commission européenne ouvre ainsi tous les chantiers de la transition écologique, dont certains n'étaient jusqu'alors pas retenus dans la politique climatique européenne, comme l'aviation ou le secteur maritime.

En effet, tous les secteurs ou presque sont touchés cette fois-ci par ce « paquet législatif » composé de 3795 pages !

On peut retenir quelques mesures phares adoptées par l'Union européenne.

D'abord, une accélération du développement des énergies renouvelables qui devrait passer de 20 % aujourd'hui à plus de 40% d'ici 2030. Ensuite, la fin des véhicules essence et diesel est prévue d'ici 2035, ce qui ne fait pas que des heureux notamment la France, très opposée à cette idée.

Autre grande mesure de prise et très controversée : les modalités du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) qui a pour but d'appliquer le prix du CO2 fixé par le marché du carbone européen aux produits industriels importés. L'administration Biden ou bien encore la Russie, gros fournisseurs de l'Union, voient déjà ce texte d'un mauvais oeil et jugent que cet outil est incompatible avec les règles de l'OMC.

Enfin, la Commission européenne souhaite également accélérer la rénovation du bâtiment fixé à 36% en 2030, ce qui est une bonne chose puisque près de 50 millions d'Européens vivent en situation de précarité énergétique.

Ces mesures feront l'objet pendant au moins un an, de nombreuses discussions afin d'être approuvées par les Etats membres et le Parlement européen. Evidemment, ces mesures soulèvent des enjeux économiques importants et il sera très difficile de réunir tous les pays de l'Union autour de ces idées. D'un autre côté, il y a aussi un risque social non-négligeable comme on a déjà pu le voir avec le mouvement des « gilets jaunes » en France en 2019. La préservation de l'emploi et de l'équité sociale sont aussi à prendre en compte au sein de ces réformes, comme l'a soulignée Ursula von der Leyen.

La France, qui présidera le Conseil européen à partir du 1er janvier 2022, aura un rôle clé dans l'adoption de ces différentes lois. Selon Neil Makaroff, responsable Europe du Réseau Action Climat (RAC) et responsable français du Climate Action Network¹, il y a un vrai risque que la France freine complètement les débats et la mise en œuvre de ce Green Deal européen. Toujours selon lui, la France se déchargerait de sa responsabilité dans la mise en oeuvre de ce plan climat en soulignant que ce sont surtout les pays de l'Est, qui utilisent encore le charbon, qui devraient se sentir concernés par cet objectif des 55%. De plus, il rappelle le cas de la Convention citoyenne pour le climat où le gouvernement n'a fait que repousser les diverses propositions des citoyens français. Espérons que la France fasse mieux cette fois-ci au niveau de l'Union européenne.

Ainsi, si ce projet est ambitieux et propose des mesures assez efficaces, tout l'enjeu reste dans l'adoption de ces textes. En outre, ce projet vise à transformer de façon assez ample l'économie européenne et le fait que cela doive se faire en à peine huit ans pose question sur une réelle faisabilité. Affaire à suivre...

¹ Hortense Chauvin, « Le Green Deal européen met la contrainte sur les consommateurs plutôt que sur les industriels », Reporterre, 15 juillet 2021